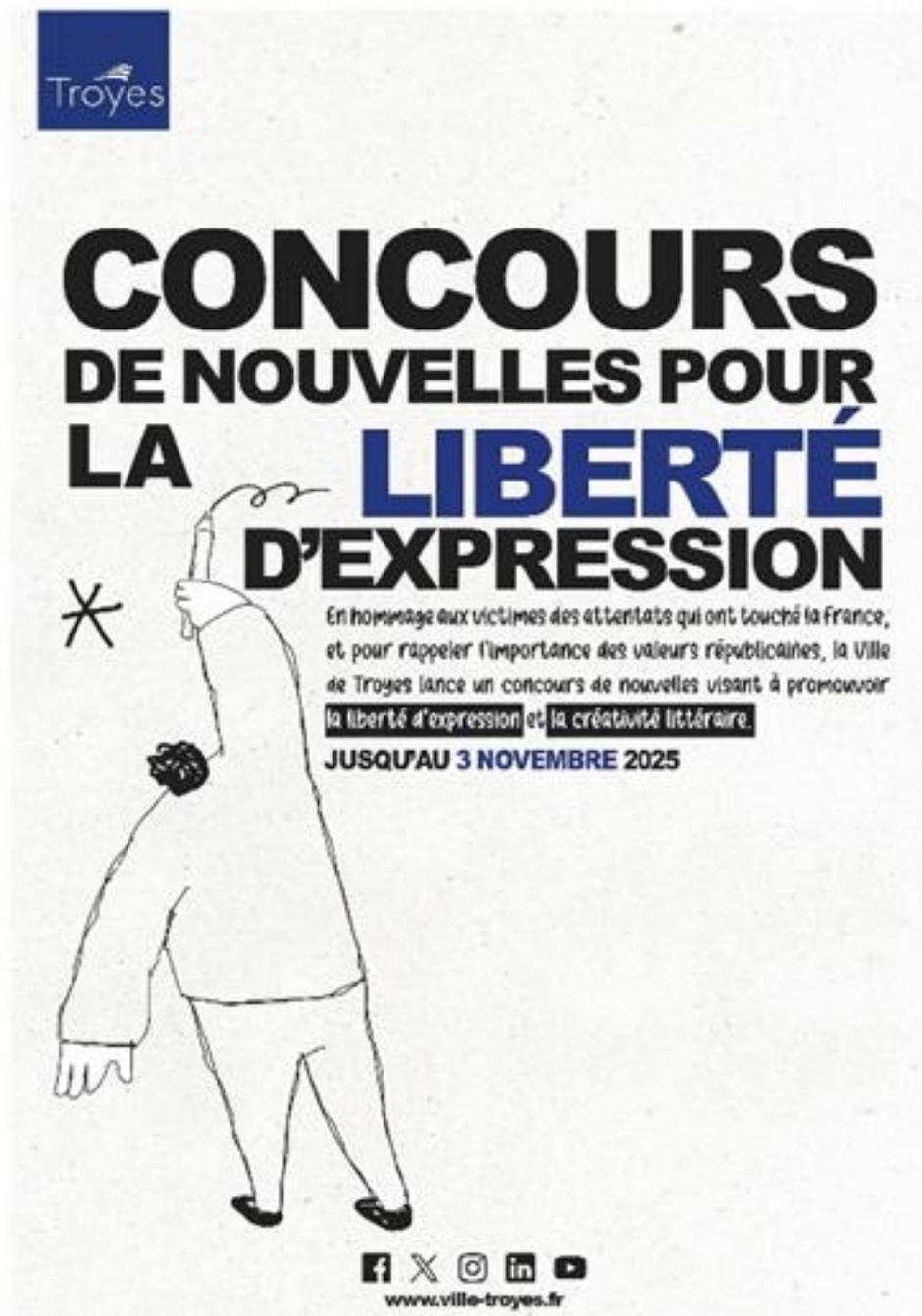


Remise des prix du concours de nouvelles « Liberté d'expression, j'écris ton nom »



En janvier 2015, à la suite des attentats qui frappaient la France, à Troyes, entre 20 000 et 30 000 personnes se rassemblaient spontanément, et à l'invitation des élus sur la place de l'Hôtel de Ville. Cet élan spontané, poignant et historique, illustre l'unité nationale et la résilience dont notre nation sait faire preuve quand nos libertés fondamentales sont attaquées.

L'effroi qui nous a tous frappés, la sauvagerie avec laquelle la rédaction de Charlie Hebdo a été meurtrie, nous ont rappelé l'importance de défendre sans relâche la liberté d'expression, mais aussi qu'il est de notre devoir de la promouvoir et de la renforcer, en vue de la transmettre aux générations futures.



Le concours « **Liberté d'expression, j'écris ton nom** » s'inscrit dans cette longue tradition républicaine de promotion des valeurs de démocratie et de liberté, fondamentales pour notre République. A travers lui, chacun était invité à transformer la mémoire en création. Cet événement entend ainsi rappeler que la liberté d'expression n'est jamais totalement acquise : elle se défend, se protège et se pratique au quotidien, par nos choix, nos mots et notre capacité à écouter les autres.

Ce concours littéraire organisé à l'initiative de François Baroin, Maire de Troyes, a été **lancé le 7 janvier 2025, dix ans jour pour jour après l'attentat de Charlie Hebdo**

Les candidats, répartis en deux catégories (mineur et majeur), originaires de toute la France, avaient jusqu'au 20 octobre pour transmettre leurs manuscrits au jury présidé par M. Marc Sebeyran, premier adjoint au maire chargé notamment de la Culture, de l'Animation et de la Conservation du patrimoine historique et de la Mémoire.

Composé de journalistes, de professionnels de la culture et de personnalités locales, le jury s'est réuni mardi 9 décembre dernier pour délibérer. A l'issue de ses travaux, parmi les **35 manuscrits reçus (28 en catégorie majeur, 7 en catégorie mineur)**, deux lauréates ont été désignées et deux mentions « félicitations du jury » ont été décernées.

- **Catégorie majeur :**

Lauréate : Mme Stéphanie BONIDON pour "*Le cahier Orange*".

Félicitations du jury : Céline SAINT-CHARLE (nom d'auteure) pour "*Le manuscrit de cendres*".

- **Catégorie mineur :**

Lauréate : Mme Célia BENABDELHAK pour "*Avant qu'ils ne m'effacent*".

Félicitations du jury : Mme Léonie MARTIN pour "*Larme de guerre*".

Les lauréats se verront remettre les prix suivants :

- Publication des nouvelles lauréates par la Maison du Boulanger.
- Un chèque cadeau de 2 000€ remis par la Ville de Troyes.